



BONS DE RENTREE SCOLAIRE 2024

Vos élus du CSEE levallois ont voté la reconduction des bons de rentrée scolaire des enfants des salariés cette dotation sera de 100€ par enfant. Pour vos enfants en âge de scolarité obligatoire (jusqu'à 16 ans), la dotation sera automatique.



Au delà de 16 ans et jusqu'à 19 ans inclus au 31 décembre de l'année, vous devrez effectuer une demande accompagnée d'un justificatif.

Cette prestation sera créditée sur la carte UP one. n'hésitez pas à revenir vers vos élus en cas de difficultés ou de dysfonctionnement

C.E.S.U.

Nouvelle grille de financement CESU

Votre CSEE adopte une nouvelle grille en fonction de vos revenus. Les offres à 900 ou 1800€ sont réservées pour les situations de handicap du salarié ou de ses ayants-droits

15 et 16 mai 2024

Abrogation du délai de carence

Suite à une nouvelle jurisprudence, le délai des 3 mois pour tout nouvel embauché est désormais supprimé pour les subventions du CSEE. Cependant, la règle de présence effective au moment de la commande et de la livraison reste active pour toutes les prestations.

NEGOCIATIONS A VENIR

Le télétravail, la qualité de vie au travail et la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels seront négociés dans les semaines qui viennent.

Prochain CSEE les 25 & 26 juin

SALAIRE	300 €		600€		900€		1200€		1800€	
	Subvention	reste à charge	Subvention	reste à charge	Subvention	reste à charge	Subvention	reste à charge	Subvention	reste à charge
< 35000€	100€	200€	200€	400€	300€	600€	400€	800€	600€	1200€
< 45000€	75€	225€	150€	450€	225€	675€	300€	900€	450€	1350€
< 55000€	60€	240€	120€	480€	180€	720€	240€	960€	360€	1440€
> 55000€	45€	255€	90€	510€	135€	765€	180€	1120€	270€	1530€

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT



heures supplémentaires dans les CCC : sur la semaine 9 à 14 incluses, 154 heures supplémentaires ont été réalisées pour en moyenne 27 salariés.

Ce dispositif devrait être ouvert sur la période estivale mais cette information sera confirmée ultérieurement.

NB : Le recrutement de CDD pour l'été n'est pas remis en cause par la possibilité d'heures supplémentaires

Plan de travail 2.0 distribution automatisée : la livraison s'effectuera au mois de novembre. Les remontées des agences test sont prises en compte pour améliorer les processus.

DIRECTION INDEMNISATION

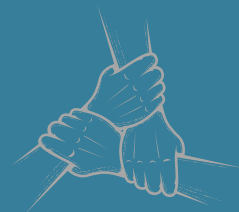


Les ordinateurs portables sont en cours de déploiement dans les centres de Gestion. Le déploiement sera effectif à plus de 80% au mois de juin 2024. Les salariés ayant déjà bénéficié de ce matériel ont émis un retour globalement positif.

EVOLUTION DE L'OUTIL PULSE : le déploiement est en cours. chaque salarié pourra consulter sur son bandeau téléphonique en télétravail et sur site, l'activité téléphonique en SST (en local) et DST (en nationale)

Mise en place d'un plan de joignabilité pour soutenir l'activité IRD : Construction d'une solidarité entre l'auto et ird.

Dans un premier temps, des équipes de volontaires solidaires auto seront constituées – ils seront identifiés pour voir leurs besoins de formation et seront mobilisés si nécessaire.



Le projet définitif nous sera présenté dans son intégralité lors du prochain CSEE de juin.

90 ans de la GMF

90'S
Party

Contrairement aux 80 ans, il n'y aura pas de rassemblement des salariés pour les fêter.

La Direction a prévu de distribuer une tasse ainsi qu'un livre à l'ensemble des salariés.

En attendant de plus amples informations, la CFTC regrette que ce moment ne soit pas une fête partagée par l'ensemble des salariés

Besoin d'aide, une question ?

Contactez-nous !

contact@cftc-covea-france.fr

cftc-covea-france.fr

